

Les Landes d'Apigné

Un **changement de zonage** vient d'être adopté dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Rennes Métropole: possibilité de construire Rez de chaussée +2 étages + comble ou attique (soit 4 niveaux) autour de la route Nationale.
Acaviha fait un recours au tribunal administratif contre le PLUI, adopté sans concertation suffisante avec les habitants et qui menace le bien-vivre au Rheu par plusieurs dispositions

Des ateliers de réflexion sont menés par un bureau d'études urbanisme mandaté par la mairie sur l'avenir du quartier, son aménagement et son cadre de vie, pour établir une charte à destination des promoteurs : participation de 6 habitants, restitution prévue lors d'une future réunion publique. Une vigilance s'impose



1963

collection Musée de Bretagne



2020



2030

Vous souhaitez être informé.e sur les projets concernant votre quartier, agir pour votre cadre de vie ?

Rejoignez l'Association rheusoise pour le Cadre de vie et l'Habitat (association loi 1901)

✂.....

Bulletin d'adhésion à ACAVIHA : à déposer au 13 rue de Vezin, 35650 Le Rheu

nom(s), prénom(s) et date(s) de naissance des majeurs adhérents au domicile :

.....
.....

adresse :

E-mail :

*Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association ACAVIHA.
A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition par l'association (disponibles auprès de acaviha@gmail.com ou sur le site <http://www.acaviha.fr>).
J'accepte de verser ma cotisation annuelle d'un montant de 10 euros (1 seule cotisation par foyer), payable par chèque.*

Fait à, le

Signature (faire précéder la mention « Lu et approuvé ») :